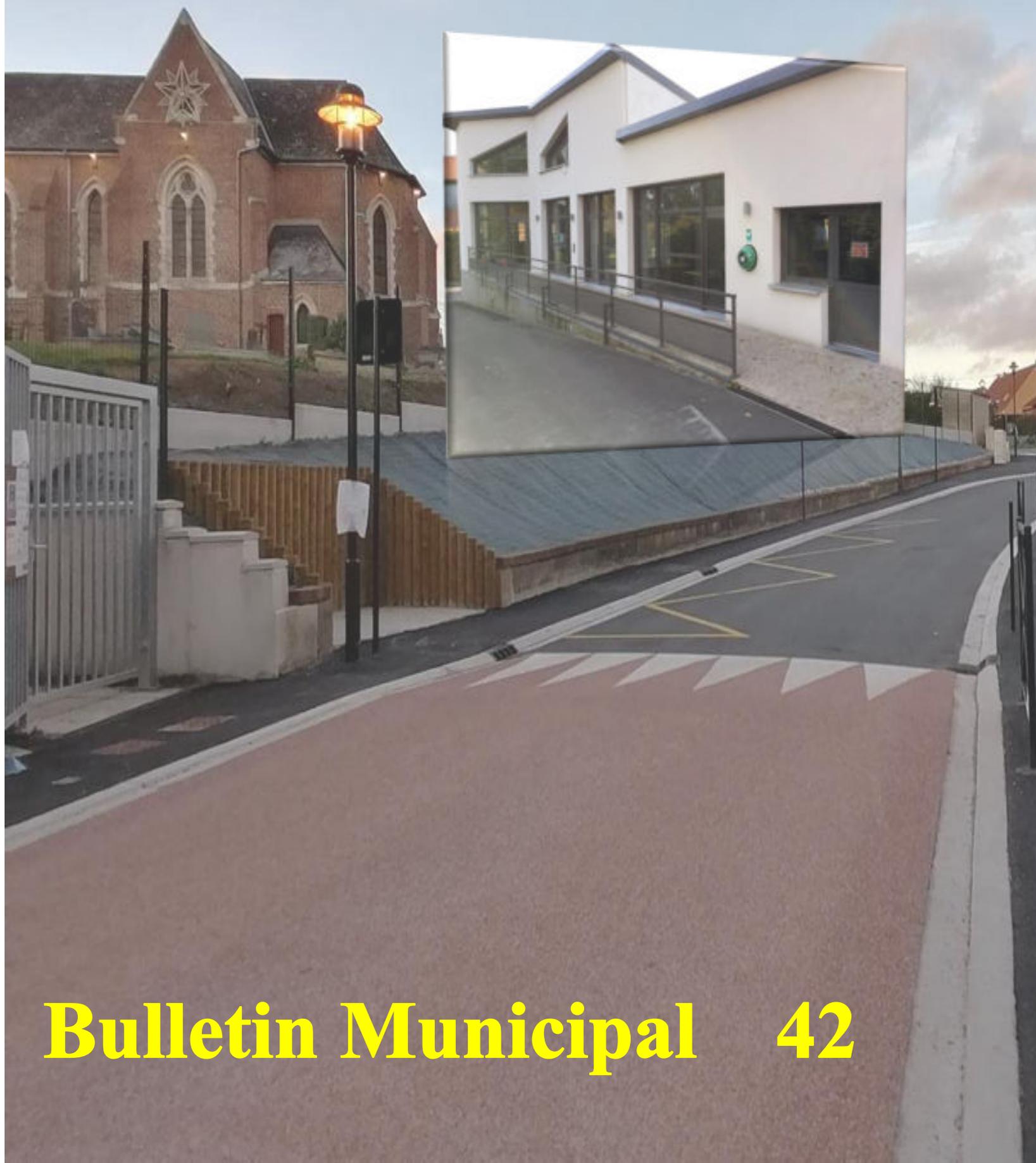


Wittes



Mars 2021



Bulletin Municipal 42

MAIRIE DE WITTES

11, RD 943 – WITTES

Tél : 03.21.39.06.70

Courriel mairiedewittes@wanadoo.fr

Site : www.mairie-wittes.fr

Facebook : Mairie Wittes

Ouverture du Secrétariat :

du lundi au vendredi de 14 h à 18h

(sauf le mercredi)

PERMANENCES de M. le Maire

Du lundi au vendredi

sur rendez-vous

Courriel : mairiedewittes@gmail.com

SAMU : 15

GENDARMERIE : 17

Place Philippe d'Alsace

62120 Aire sur la Lys

Tél : 03.21.39.00.17

POMPIERS : 18

Rue des alliés

62120 Aire sur la Lys

Tél : 03.21.38.93.18

MEDECINS URGENCES

Tél : 03.21.71.33.33

CHIRURGIENS-DENTISTES

Dimanche et jours fériés, de 9h

À 12 h.

Tél : 03.21.71.33.33

PHARMACIE DE GARDE : 3237

SUEZ

Boulevard Foch

62120 Aire sur la Lys

Tél : 09.77.40.06.82

URGENCE SUEZ 24H/24 :

09.77.40.19.02

SERVICE DE L'URBANISME

M. Petitpas

24 rue de Saint-Martin

62120 Aire sur la Lys

Tél : 03.21.12.93.08

LA POSTE

8 Place Saint Pierre

62120 Aire sur la Lys

Tél : 3631

SOS VIOLENCES CONJUGUALES : 3919

ENFANCE MALTRAITÉE : 119

SOMMAIRE

Le mot du Maire	p 3
L' Organigramme du Conseil.....	p 4
Liste des Commissions Communales.....	p 5
Compte Rendu des dernières Réunions du Conseil.....	p 6 à 9
Le fleurissement.....	p 10
Le concours des maisons fleuries et illuminées.....	p 11
Les 4 jours de Dunkerque et La Foire aux Poulains.....	p 12
Le colis des Aînés.....	p 13
Les cérémonies commémoratives.....	p 14
Les Travaux.....	p 15 à 17
La Médiathèque.....	p 18 à 19
La Cantine.....	p 20 à 21
L'Ecole Jules VERNE.....	p 22
La Vie Associative.....	p 23
Etat Civil.....	p 24
Les Assistantes Maternelles et la Mam.....	p 25
Les Commerçants Wittois.....	p 26
Infos Pratiques Diverses.....	p 27 à 31
Calendrier de collecte	p 32 à 33
Les encombrants	p 34





Chères Wittoises, chers Wittois

Après une année 2020 pleine d'incertitudes, de questionnements et de doutes, nous voici en 2021.

Il y a un an se déclenchait cette pandémie appelée COVID 19. Un an d'inquiétudes à l'écoute ou à la lecture de différents médias peu avares d'informations contradictoires.

En mars 2020, tout s'arrêtait, un confinement était décrété par le gouvernement. Confinement total ? Pas vraiment...

Les services de première nécessité ont malgré tout été assurés : le ramassage des déchets ménagers, le service de l'eau, les hôpitaux, les soignant(e)s, les pompiers, les services de gendarmerie, certains commerces ... Nous ne pouvons que les en remercier et les féliciter.

Dans notre village, les services communaux ont ralenti mais ils ne se sont jamais arrêtés grâce au télétravail et à la disponibilité des agents.

A cette occasion, j'ai constaté une grande solidarité entre vous tous mais surtout envers nos aînés. J'ai personnellement distribué un courrier aux personnes de plus de 75 ans (à l'époque « personnes à risques ») pour leur permettre de me contacter en cas de problèmes. Merci à ceux qui ont fait preuve de solidarité envers leurs voisins.

2020 a, malgré tout, été l'année des travaux :

- fin des travaux de la cantine et de la médiathèque (celle-ci a ouvert ses portes très récemment), travaux rue du cornet et devant l'école qui ont été réalisés avec 3 mois de retard mais dans des conditions satisfaisantes.

D'autres travaux importants vont continuer en 2021 avec le changement de la canalisation d'eau sur toute sa longueur rue du Cornet, la réalisation de la 2ème tranche de la rue du cornet avec l'accompagnement du département ainsi que des travaux d'isolation, de remise en conformité de l'électricité, d'accès aux personnes à mobilité réduite qui devraient être réalisés à l'école.

Nous allons remettre en service les feux citoyens, ils seront déplacés au carrefour de la RD 943 et de la rue de l'église (mairie) pour remplacer ceux qui étaient près du restaurant.

Bien sûr, ces travaux ne seront engagés que si les aides attendues du département et de l'état sont encore au rendez-vous.

Comme vous le voyez, le conseil municipal travaille pour que notre village soit attrayant et agréable à vivre.

Je reste à votre disposition pour vous écouter et vous aider, chaque fois que possible, à trouver une solution à vos problèmes.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Pascal DANVIN, Maire de Wittes



**M. Pascal DANVIN, Le Maire
Conseiller Délégué CAPSO**

LES ADJOINTS



**Mme Isabelle GOTRAND
1^{ère} Adjointe
Déléguée
Aux Affaires Sociales**



**M. Frédéric POIRIEZ
2^{ème} Adjoint
Délégué
Aux Travaux**



**Mme Sophie CARPREAU
3^{ème} Adjointe
Déléguée
À La Vie Associative**



**M. Philippe LEMETTRE
4^{ème} Adjoint
Délégué
Aux Affaires Scolaires**

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX



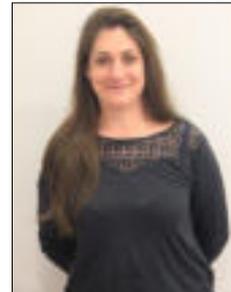
**M. Camille MARTEL
Délégué Au Cadre de Vie**



**M. Nicolas
BLOT**



**Mme Christine
BROUCQSAULT**



**Mme Laurie
CORDIEZ**



**M. Christophe
PRUDHOMME**



**Mme Sandrine
RIQUET**



**Mme Margareth
BARBIER**



**Mme Lisa
CREPIN**



**Mme Patricia
LEMETTRE**



**M. Lionel
PIESE**

Liste des commissions communales

Délégués CAPSO	
Pascal DANVIN	Isabelle GOTRAND
Délégués MELDE	
Hervé FAUCON	Pascal DANVIN
Commission ACTION SOCIALE	
Pascal DANVIN, Isabelle GOTRAND, Frédéric POIRIEZ, Sophie CARPREAU, Philippe LEMETTRE, Patricia LEMETTRE, Camille MARTEL, Sandrine RIQUET, Margareth BARBIER, Lionel PIESSE, Laurie CORDIEZ, Nicolas BLOT	
Commission Communale des Impôts Directs	
Commission AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES	
Pascal DANVIN, Isabelle GOTRAND, Frédéric POIRIEZ, Sophie CARPREAU, Philippe LEMETTRE, Lisa CREPIN, Sandrine RIQUET, Margareth BARBIER, Christine BROUCQSAULT, Laurie CORDIEZ,	
Commission APPEL D'OFFRES	
Pascal DANVIN, Frédéric POIRIEZ, Christophe PRUDHOMME, Nicolas BLOT	Sophie CARPREAU, Philippe LEMETTRE, Lionel PIESSE
Commission URBANISME ENVIRONNEMENT et EMBELLISSEMENT	
Pascal DANVIN, Isabelle GOTRAND, Frédéric POIRIEZ, Sophie CARPREAU, Philippe LEMETTRE, Camille MARTEL, Patricia LEMETTRE, Margareth BARBIER, Lionel PIESSE, Laurie CORDIEZ	
Commission TRAVAUX et BATIMENTS	
Pascal DANVIN, Isabelle GOTRAND, Frédéric POIRIEZ, Sophie CARPREAU, Philippe LEMETTRE, Christophe PRUDHOMME, Camille MARTEL, Sandrine RIQUET, Lionel PIESSE, Nicolas BLOT	
Commission FINANCES ET BUDGET	
Pascal DANVIN, Isabelle GOTRAND, Frédéric POIRIEZ, Sophie CARPREAU, Philippe LEMETTRE, Christophe PRUDHOMME, Camille MARTEL, Lisa CREPIN, Lionel PIESSE, Christine BROUCQSAULT, Laurie CORDIEZ,	
Commission SECURITE	
Pascal DANVIN, Isabelle GOTRAND, Frédéric POIRIEZ, Sophie CARPREAU, Philippe LEMETTRE, Sandrine RIQUET, Lionel PIESSE, Nicolas BLOT	
Commission FETES et CEREMONIES	
Pascal DANVIN, Isabelle GOTRAND, Frédéric POIRIEZ, Sophie CARPREAU, Philippe LEMETTRE, Christophe PRUDHOMME, Patricia LEMETTRE, Camille MARTEL, Lisa CREPIN, Sandrine RIQUET, Margareth BARBIER, Lionel PIESSE, Christine BROUCQSAULT, Laurie CORDIEZ, Nicolas BLOT	
Commission CULTURE et PATRIMOINE COMMUNICATION VIE ASSOCIATIVE	
Pascal DANVIN, Isabelle GOTRAND, Frédéric POIRIEZ, Sophie CARPREAU, Philippe LEMETTRE, Christophe PRUDHOMME, Patricia LEMETTRE, Camille MARTEL, Lisa CREPIN, Sandrine RIQUET, Margareth BARBIER, Lionel PIESSE, Christine BROUCQSAULT, Laurie CORDIEZ, Nicolas BLOT	

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 OCTOBRE 2020**

CONVOCATION DU 06/10/2020

PRESENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- M. Christophe PRUDHOMME
- M. Nicolas BLOT qui donne procuration à Mme Sophie CARPREAU

1 - PV REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2020

Le procès verbal de la réunion du 14 septembre 2020 est adopté à l'unanimité.

2 - CONVENTION DE SERVICE COMMUN DE TRANSPORTS OCCASIONNELS

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que la commune de WITTES a signé avec la CAPSO une convention d'adhésion au service commun de transports occasionnels des élèves des écoles élémentaires et maternelles qui fixait les destinations pouvant être desservies, à savoir les piscines et les équipements CAPSO.

Aujourd'hui il est proposé d'étendre ce périmètre d'intervention au parcours d'éducation artistique et culturelle (PEAC).

Le Conseil Municipal accepte donc de compléter l'article 3 de la convention de la façon suivante : "Organisation du transport des élèves des écoles élémentaires et maternelles en lien avec le PEAC pour amener les élèves au CRD, à la visite d'expositions, à la micro-folie, au Musée Sandelin, etc...

3 - GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE FOURNITURES ADMINISTRATIVES

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à l'aboutissement de cet achat groupé (Lot 1 : Fournitures de bureau, Lot 2 : Articles de papeterie et Lot 3 : Enveloppes).

4 - NOUVELLES ADHESION AU SIDEN-SIAN - COMITE SYNDICAL DU 13 FEVRIER 2020

Le Conseil Municipal décide d'accepter l'adhésion au SIDEN-SIAN :

- de la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis** et le **transfert de la compétence "Eau Potable"** (*Production par captages ou pompes, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) pour les communes membres suivantes : **BERTRY, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)**
- de la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis** et le **transfert de la compétence "Eau Potable"** (*Production par captages ou pompes, protection des points de prélèvement, traitement, transport et stockage d'eau destinée à la consommation humaine et Distribution d'eau destinée à la consommation humaine*) pour les communes membres suivantes : **HONNECHY et MAUROIS (Nord)**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 OCTOBRE 2020 (suite)**

- de la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis** et le **transfert des compétences "Assainissement Collectif", "Assainissement Non Collectif" et "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines"** pour les communes membres suivantes : **BOUSSIERES-EN-CAMBRESIS, BUSIGNY, CLARY et SAINT-BENIN (Nord)**
- de la **Communauté d'Agglomération Caudrésis-Catésis** et le **transfert de la compétence "Gestion des Eaux Pluviales Urbaines"** pour les communes membres suivantes : **DEHERIES et HONNECHY (Nord)**

5 - GROUPEMENT DE COMMANDES PRESTATION DE SERVICE DE CONTROLE ET DE MAINTENANCE DES BOUCHES ET POTEAUX INCENDIE.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant à la convention de constitution de groupement de commandes ayant pour objet le retrait de la commune de QUIESTEDE.

6 - FOIRE AUX POULAINS

Dans le contexte sanitaire lié à la COVID19, le Conseil Municipal décide d'annuler l'édition 2020 de la Foire aux Poulains.

7 - QUESTIONS DIVERSES

- Suite à la location des copieurs école et mairie, Monsieur le Maire demande à l'assemblée ce que pourraient devenir les deux anciens qui fonctionnent encore mais pour lesquels il n'y plus de contrat de maintenance : Sites webencheres, leboncoin, etc...

- Projet de travaux à l'école : électricité, chauffage, isolation, accès PMR

La maîtrise d'œuvre serait confiée à Monsieur Christophe DELATTRE qui pourra proposer un projet global de travaux afin de bénéficier également d'un maximum de subvention.

- M. Camille MARTEL : - La barre d'éclairage de la façade de la mairie sera rose durant tout le mois d'octobre.

- Des devis sont en cours pour les illuminations de Noël qui seront branchées fin novembre

- signale que l'éclairage public de la rue de Cohem ne fonctionne pas correctement (problème d'horloge)

- Mme Sophie CARPREAU : présente la charte du bibliothécaire volontaire, le règlement intérieur de la médiathèque ainsi que la convention mairie école. Ces documents seront présentés au prochain conseil municipal pour adoption.

- M. Philippe LEMETTRE : propose de modifier les conditions d'organisation de la célébration du 11 novembre. La cérémonie extérieure est maintenue (nombre très restreints de participants selon les obligations sanitaires en vigueur).

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DECEMBRE 2020**

CONVOCATION DU 30/11/2020

PRESENTS : Tous les membres en exercice sauf :

- Mme Isabelle GOTRAND qui donne procuration à M. Camille MARTEL
- Mme Sandrine RIQUET, excusée
- Mme Laurie CORDIEZ, excusée

1 - PV REUNION DU 14 SEPTEMBRE 2020

Le procès verbal de la réunion du 12 octobre 2020 est adopté à l'unanimité.

2 - TARIFS GARDERIE PERISCOLAIRE

Le Conseil Municipal fixe ainsi les tarifs de la garderie périscolaire à compter du 1er janvier 2021 :

Matin de 7 h 20 à 8 h 20 : 1.50 €

Soir de 16 h à 18 h : 3.00 €

3 - TRAVAUX RUE DU CORNET

Le Conseil Municipal décide de poursuivre les travaux d'aménagement de la rue du Cornet (2ème tranche). Le montant des travaux est estimé à 352 287.00 € HT. Des subventions ont été sollicitées : 93 000.00 € au Conseil Départemental au titre de la MMU (Maintenance en Milieu Urbain) et 46 723.40 € à l'Etat au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux)

4 - TRAVAUX DE SECURISATION DU CARREFOUR RD 943 ET RD 197 E 1

Le Conseil Municipal décide d'effectuer des travaux de sécurisation du carrefour de la RD 943 et de la RD 197 E1 en installant trois feux tricolores. Cet aménagement facilitera la sortie de la rue du Cornet (RD 197 E1) sur la RD 943 à très grande circulation, notamment aux heures d'entrée et de sortie de l'école primaire Jules VERNE.

Le montant de ces travaux est estimé à la somme de 22 034.00 € HT (soit 26 440.80 € TTC).

Monsieur le Maire est chargé de solliciter la subvention au titre des amendes de police pour financer cette opération.

5 - CONVENTION ECLAIRAGE PUBLIC

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de la convention avec la Commune d'AIRE-SUR-LA-LYS qui règle les conditions techniques et financières de l'entretien des installations d'éclairage public. Cette prestation comprend notamment l'intervention de deux personnes pour toute demande, sur la base d'un forfait annuel de

6 936.45 €, avec camion nacelle ou véhicule léger. Ce montant prend également en compte le montage et démontage annuel des illuminations de Noël.

6 - TRAVAUX

- Sera prévue au Budget 2021 la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public. Des devis sont en cours
- Travaux effectués à l'école : Mise aux normes de l'alarme incendie + baie informatique

7 - LOCATION DE TERRES

Suite à l'arrêt d'activité de Monsieur Philippe WILLIART, le Conseil Municipal, décide de louer les parcelles concernées à Mme Blandine MOUFLIN.

8 - ADMISSION EN NON-VALEUR

Sur proposition de Monsieur le Trésorier Municipal, le Conseil Municipal accepte l'admission en non valeur de différents titres de recettes pour un montant total de 337.79 €

9 - CENTRE AERE

Coût du Centre aéré 2020 : 974.04 €. (RACQUINGHEM)

Afin d'inciter les inscriptions à un tarif préférentiel au centre aéré de RACQUINGHEM (commune partenaire), le Conseil Municipal décide de faire le bilan de fréquentation sur les autres communes, le nombre d'enfants, etc...

Se posera aussi la question de poursuivre ou non la participation communale de 3 euros par jour et par enfant qui fréquente un autre centre aéré.

10 - AIDE AUX ENTREPRISES

Suite à la crise sanitaire, les entrepreneurs et commerçants ont reçu un courrier de la CAPSO, lequel précisait les aides auxquelles ils pouvaient prétendre.

Parallèlement, le Conseil Municipal décide de proposer une aide à ses locataires, en cas de difficultés financières, en reportant le paiement de 2 mois de loyer qu'ils rembourseraient en 20 fois à compter de 2022.

Cette aide sera octroyée sur demande expresse des bénéficiaires.

11 - QUESTIONS DIVERSES

- Il est demandé de matérialiser le sens de circulation sur la placette de Cohem
- Il est fait remarqué qu'aucune illumination de Noël n'est installée dans la rue de l'église. Voir s'il y a des prises pour les branchements - A voir pour l'année prochaine
- Il est signalé un énorme problème de circulation entre "Garlinghem" et Boëseghem (Commune d'AIRE-SUR-LA-LYS). Des projets sont en cours pour y remédier.
- Noël des enfants : la municipalité et l'association les écoliers de Jules Verne se sont consultées (pour ne pas faire doublon) pour offrir des friandises aux enfants

Le fleurissement



Plusieurs personnes ont participé aux concours des Maisons Fleuries et des Maisons illuminées. Le classement sera communiqué aux participants lors de la remise des lots en Mairie.

CONCOURS DES MAISONS

Les participants sont : Jérôme CAMPAGNE, Martine CLERBOUT, Jean CREPIN, Guy CROWYN, Kelly FAVIER, Jean-Luc LESECQ, Laurent LEVY, Priscilla LIEVIN-LECLERCQ, Marie-France MERCIER, Annick RAMBUR, Patricia SEGOND, Laurence URBANIAK, Jean-Paul VINCENT.



CONCOURS DES MAISONS ILLUMINÉES

Les participants sont : Jérôme AVERLANT, Jean-Luc LESECQ, Laurent LEVY, Patricia SEGOND et André VIEILLARD,





4 Jours de Dunkerque GRAND PRIX DES HAUTS-DE-FRANCE



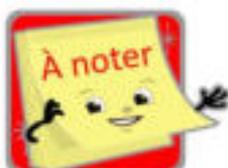
VENREDI 7 MAI 2021 A WITTES

WITTES 62120 :		
16 Heures 29		
Entrer par D195 Rue d'Aire	D195	157,100
Lieu dit « La Jumelle » (Commune d'Aire sur la Lys)		157,300
Sortie de WITTES par D195	195	157,300
Aux feux, suivre droit		157,900
Virage à gauche Route de Roquetoire		158,100
Virage à droite		158,300
Virage à gauche		159,100
Plateau ralentisseur DANGER		160,200
Au stop, tourner à gauche par D192 direction AIRE SUR LA LYS	D192	160,200
Sortie LA JUMELLE par D192	D192	160,200

FOIRE AUX POULAINS



Compte tenu des événements sanitaires et dans un souci de bienveillance le conseil municipal avait pris la décision d'annuler la foire aux poulains 2020 et le marché artisanal



**La foire aux poulains 2021 aura lieu le
DIMANCHE 21 NOVEMBRE 2021**



Colis de Noël des aînés



FOURNISSEUR



La Municipalité a offert aux personnes de plus de 65 ans, un colis de Noël accompagné de masques et d'un bon repas d'une valeur de 20 € au Restaurant de Wittes « Le Bierpot ».

En effet, le traditionnel **Repas des Aînés** devait se tenir le **Dimanche 11 octobre 2020**.
Au vu des circonstances sanitaires, il était impossible de l'organiser à la salle de sports Louis Vicart.
La Commune a opté pour un bon repas.



Cérémonie du 8 Mai



Dans le passé, notre commune s'était très souvent distinguée par une fréquentation remarquable à l'occasion des cérémonies des 8 mai et 11 novembre. Les enfants de l'école avaient pris l'habitude de donner l'exemple en honorant les soldats français, polonais, anglais et canadien tombés pour la France... Hélas, les commémorations 2020 furent, COVID 19 oblige, réduites au minimum des participants : Monsieur le Maire Pascal Danvin et son Epouse, les deux porte-drapeaux Bernard Hermant et William Courtin, M. et Mme Martin ainsi que deux adjoints Frédéric Poiriez et Philippe Lemette, président d'Histoire et Souvenir Wittois. Une bien triste année...

Cérémonie du 11 novembre





CÔTÉ CIMETIÈRE : Pose de l'enrobé rue de l'église



**SOCIÉTÉ
ALLIANCES TP**



RUE DU CORNET



SOCIÉTÉ LEFRANÇOIS



La 2 ème tranche des travaux rue du cornet est prévue cette année

ENTRÉE DE WITTES (côté Aire sur la Lys) : Réalisation d'un parking communal



**SOCIÉTÉ
CLERBOUT**





INFORMATION
TRAVAUX

Parquet posé dans le grenier de l'école

LE SERVICE TECHNIQUE



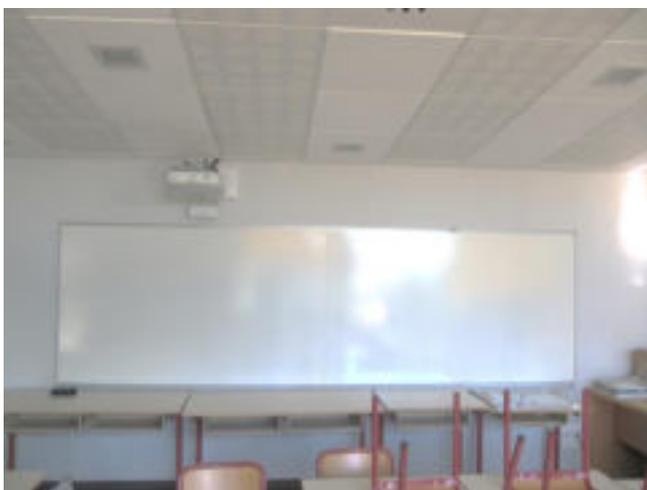
Changement des fenêtres des classes primaires par des fenêtres avec vitrage IPASOL (Vitrage isolant de contrôle solaire)

Société CHEF



Création d'un arrêt de bus

Société LEFRANÇOIS



Achat d'un tableau pour la classe de CM.

Installation par
LE SERVICE TECHNIQUE



INFORMATION TRAVAUX

RD 943 : Continuité des trottoirs



SOCIÉTÉ ALLIANCES TP



Suppression des haies et installation des panneaux de grillage

Société LEFRANÇOIS



Pose de l'enrobé sur le parking de la salle Louis Vicart

Société LEFRANÇOIS



Cour des services Techniques : Assainissement



Société LYS TRAVAUX PUBLICS

Eglise : Installation de l'éclairage



Société CANDELIANCE SERVICES TECHNIQUES AIRE S/LYS

médiathèque



Tél : 09.82.12.74.36

Mail : mediathequedewittes@gmail.com

OUVERTURE
LE MERCREDI 3 MARS 2021
à 10 heures.



Maryse Moitel, responsable de la Médiathèque et son équipe de bénévoles vous accueillent aux horaires indiqués ci-dessous :

Le lundi :

15 h – 17 h

Le Mercredi :

10 h – 12 h

le Vendredi :

15 h – 17 h

*Les horaires sont
susceptibles d'être modifiés
selon la situation sanitaire.
(jauge de 10 personnes
Maximum)*

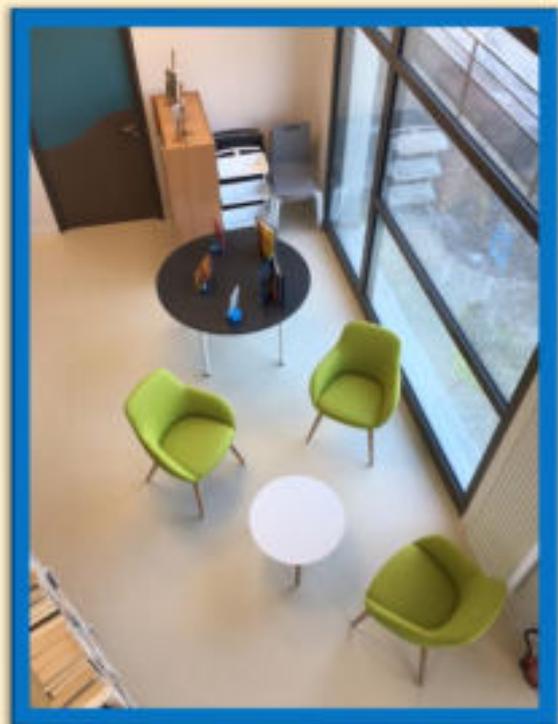
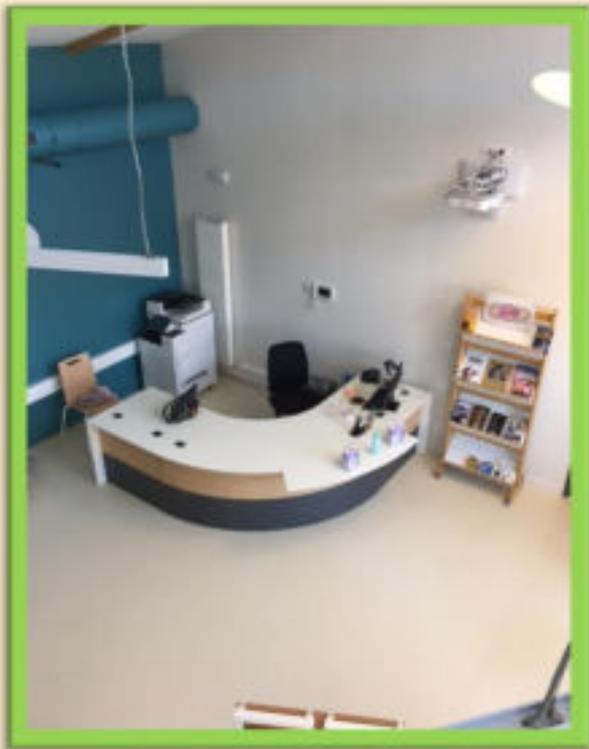


Vous n'êtes pas encore inscrit(e) à la Médiathèque, demandez nous **un formulaire d'inscription** afin d'obtenir votre carte d'adhérent.



Afin de connaître la disponibilité des ouvrages de la Médiathèque, vous pouvez vous connecter sur :

www.BIBLIOTHEQUE-AGGLO-STOMER.FR





M. Le Maire a ouvert le 16 janvier 2020, les portes de la nouvelle cantine aux enfants.

Cantine

**3,20 € le repas
Nombre de places limité à 34**

La commune de Wittes a mis en place un logiciel de réservation en ligne pour la cantine, la garderie et le transport scolaire.

Il vous suffit de vous connecter à l'adresse suivante sur Mozilla :
[https:// wittes.e-neos.com](https://wittes.e-neos.com)

Toute pré réservation est à faire au plus tard avant 10 h la veille.
Lors des périodes de vacances scolaires, la réservation est à faire le dernier jour de l'école au matin avant 10h,

Pour le lundi : réservation le vendredi

Pour le mardi : réservation le lundi

Pour le jeudi : réservation le mardi

Pour le vendredi : réservation le jeudi

Notre prestataire Yanni Cuisine ne prend aucune commande après 10 h, ni le mercredi.

Les pré-réservations ne seront effectives que lorsqu'elles auront été validées par nos services

GARDERIE

Matin de 7 h 20 à 8 h 20 : 1.50 €

Soir de 16 h à 18 h : 3.00 €

Les pré-réservations pour la garderie sont à faire sur le site.



Il est obligatoire de réserver sur le site la place de votre enfant pour le transport scolaire. Le règlement devra être effectué au secrétariat.





L'ÉCOLE JULES VERNE

2 rue de l'église
62120 WITTES
Tél : 03.21.93.49.74
Mail : ce.0621718f@ac-lille.fr



En cette année très particulière de COVID 19, il a fallu s'adapter tant au niveau de l'organisation qu'au niveau sanitaire.

Après un premier confinement où « la classe » se faisait en vidéo- conférence, les enfants ont repris le chemin de l'école un peu à la fois.

Les mesures drastiques de distanciations, d'aseptisations fréquentes et régulières ont été remarquablement suivies par l'ensemble des partenaires de l'école : enfants, parents, enseignants et personnel communal.

Au titre des travaux, l'école a subi un rajeunissement très important : réfection des classes, du grenier de l'école, classe du directeur, fenêtres, plancher etc...

INFOS ANNÉE 2021

1. Le projet ENIR a permis un partenariat entre l'Etat, la municipalité et l'Ecole qui débouchera sur l'acquisition de tablettes numériques centralisées courant 2021.
2. Les lieux d'hébergement ayant décliné dernièrement, et pour la deuxième année consécutive, **le voyage prévu par les CM sur les plages du débarquement est annulé.**
3. Compte tenu des conditions sanitaires plus qu'aléatoires, l'Ecole s'interroge sur la possibilité d'organiser une Fête d'Ecole en fin d'année scolaire.



Appel aux inscriptions :

d'ores et déjà les inscriptions 2021 – 2022 sont possibles, la date limite du 23 avril étant fortement souhaitée.



<i>Président</i>	<i>Adresse</i>	<i>Lieu d'exercice</i>	<i>Contact</i>
Mme Brigitte FAUCON	Culture et Détente Wittoise (Yoga) 15 rue du Cornet 62120 WITTES	Salle communale	wittes.infoyoga@orange.fr 03.21.39.25.17
Mme Isabelle FASQUELLE	Sport Canin Wittois (Agility) 7 rue d'en bas 62260 AMETTES	Etang de Cohem	06.13.25.38.62 03.21.95.12.46 (M. HORNOY) ou 06.73.55.77.21 Site : scwittes.net
M. Florent VOLPOET	Union Sportive Wittoise (tennis de table) 43 rue de Saint-Omer 62120 AIRE SUR LA LYS	Salle Louis Vicart	06.24.73.58.65 florent.volpoet@gmail.com Site du club : uswittes.free.fr
M. Bruno CLERBOUT	La Wittoise (pêche) 34 rue de Cohem 62120 WITTES	Etang de Cohem	03.21.93.06.84 (M. Bruno CLERBOUT) 06.12.38.69.29
	Comité des fêtes 11 RD 943 62120 WITTES		Facebook : Wittes en Fête
	Club Rencontre Wittois (Aînés) Route de Garlinghem 62120 AIRE SUR LA LYS	Salle communale	
Mme Carole LEGRAND	Loisirs Wittes 62120 WITTES		Facebook : Loisirs Wittes 06.85.87.19.65
M. Philippe LEMETTRE	Histoire et Souvenir Wittois 18 rue des Près Fleuris 62120 WITTES		06 .28.20.46.38
M. Christophe DELATTRE	Les Ecoliers De l'Ecole Jules Verne		06.86.74.08.14



Félicitations aux heureux parents



NAISSANCES

15 février 2020	Lhouane SERGENT
01 mai 2020	Malaurie DESPINS
18 juillet 2020	Enaël LARDEUR
24 juillet 2020	Raphaël MEUNIER
04 août 2020	Gabrielle BIAUSQUE
01 septembre 2020	Peyton DANVIN
21 septembre 2020	Malone ROSIAUX
26 septembre 2020	Mahé BOURREE SOURDEVAL
14 décembre 2020	Juliette BLANQUART

Félicitations aux mariés et aux pacsés et tous nos vœux de bonheur



MARIAGE

29 août 2020	Cindy BROUCQSAULT et Julien MEVAERE
29 août 2020	Caroline CAINNE et Teddy VANDYCKE
12 septembre 2020	Cindy LEGRAND et Corentin WANTIEZ
24 octobre 2020	Angélique CREPIN et Romuald PIGNARD



3 mars 2020	Hélène RAMERY et Thierry MALSACRE
23 septembre 2020	Mandy PICAUVET et David ALEXANDRE
29 septembre 2020	Adélaïde DOYELLE et Thomas FASQUEL

Ils resteront dans nos mémoires



29 mai 2020	Guy DEMAILLY
18 juin 2020	Damien TELLIER
26 septembre 2020	Romain DEPREY
21 octobre 2020	Georges DEWILDEMAN



♦ Mme Claudine BRUGE	52 rue de Cohem	☎ 03.21.95.94.59
♦ Mme Justine CALABRESE	3 Chemin du Mont du Pil	☎ 06.51.29.87.61
♦ Mme Anaïs GIBELLO SACCO	12 Rue du Marais	☎ 06.76.90.82.27
♦ Mme Anne-Françoise LEGRAND	38 Rue du Halage	☎ 06.30.81.77.87
♦ Mme Elisabeth LEVY	9 rue des Près Fleuris	☎ 03.21.39.27.65
♦ Mme Sylvie LORIDAN	77 rue de Cohem	☎ 07.70.73.44.89
♦ Mme Stéphanie MONCHEAUX	14 rue de l'église	☎ 06.13.72.01.83
♦ Mme Paula VERBRUGGHE	67 rue du Cornet	☎ 07.78.70.66.33
♦ MAM Le Jardin des P'tites Graines	33 rue la Clé des Champs	☎ 07.83.60.59.85



Le point dans le Pas-de-Calais

Depuis le début de la vaccination, début janvier, **8 580** personnes ont été vaccinées, dans le Pas-de-Calais, parmi les publics prioritaires définis par les autorités sanitaires, notamment :

- les résidents en EHPAD ou en unité de soin de longue durée.
- les soignants de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.
- les pompiers de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.
- les aides à domicile de plus de 50 ans ou présentant des comorbidités.
- les personnes handicapées vulnérables prises en charge dans les accueils spécialisés.

La campagne de vaccination se poursuit et s'est ouverte ce lundi 18 janvier à l'ensemble des personnes âgées de plus de 75 ans ainsi qu'aux personnes vulnérables à très haut risque.

Comment prendre rendez-vous ?

En appelant le :

03 92 04 34 71

Cette plateforme téléphonique régionale, ouverte 7j/7, de 8h à 18h, est mise en place depuis le 14 janvier.

En se connectant à :

WWW.SANTE.FR

Les personnes éligibles à la vaccination peuvent se rendre sur www.sante.fr afin de connaître les centres de vaccination ouverts près de chez eux, des informations relatives aux horaires d'ouverture, à l'accessibilité, au numéro de téléphone et au service de prise de rendez-vous en ligne. Ce dispositif de réservation s'appuie sur 3 plateformes sélectionnées au niveau national : Doctolib, Maia et Keldoc.

S'il n'y a plus de créneau disponible dans le centre de leur choix, les demandeurs seront inscrits sur liste d'attente et recontactés dès que possible.



Plus d'informations sur :
www.pas-de-calais.gouv.fr
COVID-19 - Le dossier



CHANGEMENT DE GAZ

Fin 2022, GRDF va procéder au changement de gaz naturel. Pour préparer l'arrivée de ce nouveau gaz, tout le matériel gaz doit être inventorié. C'est pourquoi, vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres des courriers vous informant du déroulement de l'opération d'inventaire. Elle se tiendra dans notre ville jusqu'en septembre 2021. Cette opération consiste à :

- **Confirmer vos coordonnées personnelles : nom, prénom, n° de téléphone, email ...**
- **Collecter les données techniques de vos appareils alimentés en gaz naturel**
- **Identifier, le cas échéant, votre installateur / professionnel du gaz**

L'intervention est gratuite et dure entre 30 min et 1h. Votre présence est **indispensable**. Elle sera réalisée par la société JOGGIN, mandatée par GRDF et joignable au 04 65 65 01 31. Pour éviter tout type de démarchage commercial, vous devez vous fier à deux choses, le logo GRDF et le logo de la société JOGGIN :

En cas de doute, vous pouvez vérifier la liste des sociétés intervenantes sur le site suivant : www.grdf.fr/verif-prestataire. Votre mairie et la police municipale sont informées de l'identité des intervenants. Une règle à retenir pour éviter les arnaques :

Ne jamais montrer sa facture de gaz ou donner son n° de PCE à 14 chiffres.



- ✓ L'intervenant vous présente son badge et sa lettre d'accréditation (mandat GRDF) avec les logos
- ✓ Il regarde tous vos appareils alimentés en gaz
- ✓ Il vous demande votre consentement pour l'utilisation des données recueillies lors de l'opération
- ✓ Il vous demande une signature sur tablette numérique (aucun document papier ne doit être signé)
- ✓ Il ne cherche pas à vendre des services

- ✓ On vous facture une prestation
- ✓ On vous dit que votre chaudière ne fonctionnera pas avec le nouveau gaz et qu'il faut la changer, sans que vous ayez reçu un courrier de GRDF vous le précisant
- ✓ **Ne signez rien sur support papier**
- ✓ **Ne payez rien**
- ✓ **Ne montrer jamais votre facture de gaz**
- ✓ **Ne communiquer jamais votre n° de PCE à 14 chiffres**
- ✓ **En cas de doute, contacter la Mairie ou la police municipale.**

Une fois l'inventaire réalisé, l'intervenant apposera l'autocollant suivant sur votre appareil :

A savoir : La période d'inventaire n'est qu'une première étape. Elle sera suivie l'année prochaine d'une période de réglage. Pour les particuliers ayant déjà réalisé leur inventaire sur internet, le passage d'un inventariste n'est pas nécessaire à la condition que cet auto-inventaire soit validé (photo nette avec tous les éléments nécessaires).

Les modalités pour le remplacement des appareils incompatibles avec le nouveau gaz

Après une analyse précise des données d'inventaire en lien avec les fabricants d'appareils gaz, certains appareils sont déclarés incompatibles avec le nouveau gaz et doivent être remplacés. Cela représente environ 2% des appareils inventoriés. GRDF adresse à chaque client concerné un courrier lui indiquant explicitement que l'appareil doit être remplacé, et le contacte par téléphone pour l'accompagner dans les démarches, y compris sur la mobilisation des aides financières mises en place par les pouvoirs publics.

Vous souhaitez en savoir plus

Contactez le service Client GRDF :



Prix d'un appel local depuis un poste fixe. Du lundi au vendredi – de 8h à 17h

- Rendez-vous sur le site : grdf.fr/changementdegaz
- Visionnez le film changement de gaz : <https://youtu.be/hneRkOUjq8Y>
- Contactez votre commune ou la police municipale

L'INVENTAIRE PHYSIQUE DES INSTALLATIONS INTERIEURES GAZ COMMENCE !

Du 14 juin au 25 juillet 2021

AUTO-INVENTAIRE

GAZ B

« Je réalise mon inventaire »

www.grdf.fr/changementdegaz

INVENTAIRE

Pour les personnes qui n'ont pas pu réaliser elles-mêmes leur auto-inventaire ou cet inventaire présente des données incomplètes.

REGLAGES

Réglage obligatoire pour tous, avant le basculement au gaz H.

Bascule GAZ H :

Vers Oct. 2022

Le prestataire en charge de l'inventaire est la société

Joignable au 04 65 65 01 31.



Les intervenants





Nous contacter :

07 84 32 90 41

plateformederepit@fontinettes.fr

PFR Les Fontinettes
13 Rue George Sand
62510 Arques



Nous vous accueillons :

* Du lundi au vendredi à partir de 9h

- Nous vous recevons sur RDV dans nos locaux ou à votre domicile suivant vos disponibilités

**Plateforme d'accompagnement
et de répit pour les aidants
de l'Audomarois**

Territoire de l'Audomarois



Financé par :



Informer

Ecouter

Orienter

Accompagner

Soutenir

A qui s'adresse la plateforme ?

Aux aidants

Les proches (conjoint, enfants, amis, ...) qui accompagnent au quotidien une personne :

- de plus de 60 ans en perte d'autonomie,
- Atteinte de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée,
- Atteinte de la maladie de Parkinson,
- Atteinte de la sclérose en plaques.

Pourquoi ?

- Prévenir l'épuisement de l'aidant,
- Favoriser le maintien de la vie sociale et relationnelle
- Accompagner l'aidant vers des solutions de répit pour son proche

Nous vous proposons...

Un accompagnement individualisé :

- Soutien psychologique
- Évaluation des besoins et orientation vers les partenaires du territoire
- Accompagnement dans vos démarches
- Mise à disposition de documentation



Des temps de soutien collectifs :

- Groupes d'échanges entre aidants
- Groupes d'échanges avec des professionnels (médecins, pharmacien, etc...) pour mieux comprendre la maladie au quotidien
- Formation des aidants
- Centre de documentation et d'informations mis à votre disposition.

Des activités pour rompre l'isolement :

- Rencontres conviviales
- Ateliers culinaires
- Sorties (restaurants, musées.)
- Séjours vacances...



La plateforme d'accompagnement et de répit est là pour vous soutenir dans votre rôle d'aidant.

« Prendre soin des autres, c'est aussi prendre soin de soi. »



Contre les **cambrillages**,
ayez les **bons réflexes** !



**VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLOGE :
COMPOSEZ LE 17 OU LE 112**

OPPOSITION CARTE BANCAIRE : 0 892 705 705

OPPOSITION CHÉQUIER : 0 892 68 32 08

TÉLÉPHONES PORTABLES MOBILE :

SFR : 10 23

ORANGE : 0 800 100 740

BOUYGUES TELECOM : 0 800 29 10 00

FREE MOBILE : 32 44 ou 0 899 960 702

**VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE ou
VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :**



www.interieur.gouv.fr



SI VOUS ETES VICTIME D'UN CAMBRIOLOGE

Prévenez immédiatement le commissariat de police ou la brigade de gendarmerie du lieu de l'infraction. Si les cambrioleurs sont encore sur place, ne prenez pas de risques inconsidérés ; privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type de véhicule, langage, signalement, vêtements...).



Avant l'arrivée de la police ou de la gendarmerie : protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :

- ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre ;
- interdisez l'accès des lieux à toute personne, sauf en cas de nécessité.

Déposez plainte au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie de votre choix (conformément à l'article 5 de la Charte d'accueil de la police et la gendarmerie nationale).

Munissez-vous d'une pièce d'identité.

Faites opposition auprès de votre banque, pour vos chèquiers et cartes de crédits dérobés.

Déclarez le vol à votre assureur.

Le dépôt de plainte après un cambriolage ou une tentative est essentiel.

Il permet aux cellules cambriolages implantées dans chaque département de faire des recoupements et ainsi de favoriser l'identification des auteurs de délits. Ces unités sont épaulées par des policiers ou des gendarmes formés en police technique et scientifique qui se déplacent sur chaque cambriolage pour relever les traces et indices.

PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Lorsque vous prenez possession d'un nouvel appartement ou d'une maison, pensez à changer les serrures.

Équipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.

Installez des équipements adaptés et agrées (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique...). Demandez conseils à un professionnel.

N'inscrivez pas vos nom et adresse sur votre trousseau de clés.

Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.

Ne laissez pas vos clés sous le paillasson, dans la boîte à lettres, dans le pot de fleurs... Confiez les plutôt à une personne de confiance.



PROTEGEZ VOTRE DOMICILE

Fermez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.

De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.

Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage...

Avant de laisser quelqu'un pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte.

En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont vos interlocuteurs se réclament.

Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.

Placez en lieu sûr et éloigné des accès vos bijoux, carte de crédit, sac à main, clés de voiture et ne laissez pas d'objets de valeur qui soient visibles à travers les fenêtres.

Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes de passage chez vous.

Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de vol. Notez le numéro de série et la référence des matériaux, conservez vos factures ou expertises pour les objets de très grande valeur.

Signalez au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Vous pouvez contacter le **correspondant sûreté** de votre département pour réaliser une consultation de sûreté de votre domicile.

EN CAS D'ABSENCE DURABLE

Prévenez une personne de confiance de votre entourage (famille, ami, voisin, gardien...).

Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance : une boîte à lettres débordant de plis révèle une longue absence.

Votre domicile doit paraître habité ; demandez que l'on ouvre régulièrement les volets le matin.

Créez l'illusion d'une présence, à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la télévision, la radio...

Ne communiquez pas vos dates de vacances ou vos absences par tweet, ou sur votre mur Facebook.

Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou une autre ligne.

Dans le cadre des opérations « Tranquillité vacances » organisées tout au long de l'année, signalez votre absence au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie : des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées.



Calendrier de collecte

📄 téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets



Changement de la semaine de collecte du tri

2021



Quiestède - Wittes



Décembre / Janvier

55	L 28	
M 29		
M 30		Ordures ménagères
J 31	Tri	
V 01		Jour de l'air
S 02		
03		
01	L 04	
M 05		Ordures ménagères
M 06		Ordures ménagères
J 07		
V 08		
S 09		
02	L 11	
M 12		
M 13		Ordures ménagères
J 14	Tri / Encombrants*	
V 15		
S 16		
03	L 18	Verre
M 19		
M 20		Ordures ménagères
J 21		
V 22		
S 23		
04	L 25	
M 26		Ordures ménagères
M 27		Tri
J 28		
V 29		
S 30		
05	L 31	

Février

05	L 01	
M 02		
M 03		Ordures ménagères
J 04		
V 05		
S 06		
06	L 07	
06	L 08	
M 09		Ordures ménagères
M 10		Ordures ménagères
J 11	Tri	
V 12		
S 13		
07	L 15	Verre
M 16		
M 17		Ordures ménagères
J 18		
V 19		
S 20		
08	L 22	
M 23		
M 24		Ordures ménagères
J 25	Tri	
V 26		
S 27		
09	L 28	

Mars

09	L 01	
M 02		
M 03		Ordures ménagères
J 04		
V 05		
S 06		
10	L 07	
10	L 08	
M 09		Ordures ménagères
M 10		Ordures ménagères
J 11	Tri	
V 12		
S 13		
11	L 15	Verre
M 16		
M 17		Ordures ménagères
J 18		
V 19		
S 20		
12	L 22	
M 23		
M 24		Ordures ménagères
J 25	Tri	
V 26		
S 27		
13	L 29	
M 30		
M 31		Ordures ménagères

Avril

J 01		Déchets verts
V 02		
S 03		
04	L 05	
14	L 05	Lundi de Pâques
M 06		
M 07		Ordures ménagères
J 08		Tri / Déchets verts
V 09		
S 10		
15	L 12	Verre
M 13		
M 14		Ordures ménagères
J 15		Déchets verts
V 16		
S 17		
16	L 19	
M 20		
M 21		Ordures ménagères
J 22		Tri / Déchets verts
V 23		
S 24		
17	L 26	
M 27		
M 28		Ordures ménagères
J 29		Déchets verts
V 30		

Mai

18	L 03	
M 04		
M 05		Ordures ménagères
J 06		Tri / Déchets verts
V 07		
19	S 06	Vendredi 1405
19	S 06	
L 10		Verre
M 11		
M 12		Ordures ménagères
20	L 17	
M 18		
M 19		Ordures ménagères
J 20		Tri / Déchets verts
V 21		
S 22		
21	M 25	
M 26		Ordures ménagères
J 27		Déchets verts
V 28		
S 29		
22	L 31	

Juin

M 01		
M 02		Ordures ménagères
J 03		Tri / Déchets verts
V 04		
S 05		
23	L 07	Verre
M 08		
M 09		Ordures ménagères
J 10		Déchets verts
V 11		
S 12		
24	L 14	
M 15		
M 16		Ordures ménagères
J 17		Tri / Déchets verts
V 18		
S 19		
25	L 21	
M 22		
M 23		Ordures ménagères
J 24		Déchets verts
V 25		
S 26		
26	L 28	
M 29		
M 30		Ordures ménagères

HORAIRES DE COLLECTE

Ordures ménagères (OM)
mercredi 5h15 à 12h30

Tri
jeudi 5h15 à 12h30
en semaine paire

Verre en porte à porte
lundi 5h15 à 12h30
1 fois toutes les 4 semaines

Déchets verts (DV)
en porte à porte
du 1^{er} avril au 31 oct. 2021
jeudi 5h15 à 12h30

JOURS FÉRIÉS Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/repoussée/annulée).

X Pas de collecte de déchets verts le jeudi 13 mai.

Encombrants

* Pour bénéficier du **service de ramassage des encombrants**, vous devez vous inscrire impérativement en mairie, au plus tard, une semaine avant la date de ramassage.

Vous pouvez également bénéficier d'un service de ramassage à la demande. Voir les modalités sur www.ca-pso.fr/dechets.

Calendrier de collecte

L-J téléchargeable sur www.ca-pso.fr/dechets

2021

Quiestède - Wittes



Juillet

J 01 Tri / Déchets verts
V 02
S 03
D 04
27 L 05 Verre
M 06
M 07 Ordures ménagères
J 08 Déchets verts
V 09
S 10
D 11
28 L 12
M 13
M 14 OM Fête Nationale
J 15 Tri / Déchets verts
V 16
S 17
D 18
29 L 19
M 20
M 21 Ordures ménagères
J 22 Déchets verts
V 23
S 24
D 25
30 L 26
M 27
M 28 Ordures ménagères
J 29 Tri / Déchets verts
V 30
S 31

Août

D 01
31 L 02 Verre
M 03
M 04 Ordures ménagères
J 05 Déchets verts
V 06
S 07
D 08
32 L 09
M 10
M 11 Ordures ménagères
J 12 Tri / Déchets verts
V 13
S 14
D 15 Assommoir
33 L 16
M 17
M 18 Ordures ménagères
J 19 Déchets verts
V 20
S 21
D 22
34 L 23
M 24
M 25 Ordures ménagères
J 26 Tri / Déchets verts
V 27
S 28
D 29
35 L 30 Verre
M 31

Septembre

M 01 Ordures ménagères
J 02 Déchets verts
V 03
S 04
D 05
36 L 06
M 07
M 08 Ordures ménagères
J 09 Tri / Déchets verts
V 10
S 11
D 12
37 L 13
M 14
M 15 Ordures ménagères
J 16 Déchets verts
V 17
S 18
D 19
38 L 20
M 21
M 22 Ordures ménagères
J 23 Tri / Déchets verts
V 24
S 25
D 26
39 L 27 Verre
M 28
M 29 Ordures ménagères
J 30 Déchets verts

Octobre

V 01
S 02
D 03
40 L 04
M 05
M 06 Ordures ménagères
J 07 Tri / Déchets verts
V 08
S 09
D 10
41 L 11
M 12
M 13 Ordures ménagères
J 14 Déchets verts
V 15
S 16
D 17
42 L 18
M 19
M 20 Ordures ménagères
J 21 Tri / Déchets verts
V 22
S 23
D 24
43 L 25 Verre
M 26
M 27 Ordures ménagères
J 28 Déchets verts
V 29
S 30
D 31

Novembre

L 01 Toussaint
44 M 02
M 03 Ordures ménagères
J 04 Tri
V 05
S 06
D 07
45 L 08
M 09
M 10 Ordures ménagères
J 11
V 12
S 13
D 14
46 L 15
M 16
M 17 Ordures ménagères
J 18 Tri
V 19
S 20
D 21
47 L 22 Verre
M 23
M 24 Ordures ménagères
J 25
V 26
S 27
D 28
48 L 29
M 30

Décembre

M 01 Ordures ménagères
J 02 Tri
V 03
S 04
D 05
49 L 06
M 07
M 08 Ordures ménagères
J 09
V 10
S 11
D 12
50 L 13
M 14
M 15 Ordures ménagères
J 16 Tri
V 17
S 18
D 19
51 L 20 Verre
M 21
M 22 Ordures ménagères
J 23
V 24
S 25 Noël
D 26
52 L 27
M 28
M 29 Ordures ménagères
J 30 Tri
V 31

Jours fériés

Ce picto indique un changement de collecte dans le calendrier (collecte avancée/reportée/annulée).

Collecte des ordures ménagères maintenue le mercredi 14 juillet de 5h15 à 12h30.

Déchetteries

Vous pouvez accéder aux déchetteries du réseau du SMLA à Arques, Langennesse, Tatinghem, Aire-sur-la-Lys, Lumbres et Dennebroeuq.
Tél : 03 21 12 10 33 | www.smla.fr

UN DOUTE ? UNE QUESTION ?

Contactez le service collecte au numéro vert (appel gratuit depuis un poste fixe)

0 800 676 053

Informations et formulaires de demande en ligne : www.ca-pso.fr/dechets

DATE	EVENEMENTS	LIEU	ASSOCIATIONS
07/03/2021	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
21/03/2021	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
28/03/2021	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
11/04/2021	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
24/04/2021	Journée Wittoise	Etang de Cohem	La Wittoise
07/05/2021	4 Jours de Dunkerque		Mairie
08/05/2021	Cérémonie		Mairie et Histoire et Souvenir Wittois
08/05/2021	Tournoi		USW
08/05/2021	Ouverture à Carnassier	Etang de Cohem	La Wittoise
16/05/2021	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
14/05/2021	Apéros Wittois	Etang de Cohem	Mairie
30/05/2021	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
06/06/2021	Concours à blanc	Etang de Cohem	La Wittoise
19/06/2021	Concours à blanc	Etang de Cohem	La Wittoise
26/06/2021	Nuit à Carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
10/07/2021	Nuit à Carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
24/07/2021	Nuit à Carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
07/08/2021	Nuit à Carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
21/08/2021	Nuit à Carpe	Etang de Cohem	La Wittoise
05/09/2021	Déversements de Truites	Etang de Cohem	La Wittoise
05/09/2021	Obérythmé	Salle Louis Vicart	Sports Canin Wittois
10/10/2021	Repas des Aînés	Salle Louis Vicart	Mairie
11/11/2021	Cérémonie		Mairie et Histoire et Souvenir Wittois
21/11/2021	Foire aux Poulains et Marché Artisanal		Mairie
04/12/2021	Téléthon		Les Associations Wittoises
<u>Sous réserve d'annulation</u>			

LA MAISON DU PÈRE-NOËL



Camille ET Jérôme 12 rue du Halage

